

PROGRAMME

**disputons
-nous!**



disputons-nous!

Nos sociétés changent et, avec elles, les institutions qui les structurent.

Les attentes évoluent et les équilibres se déplacent. Ce qui semblait aller de soi hier devient aujourd’hui matière à débat. Que devons-nous préserver ? Que sommes-nous prêts à remettre en question ? Face à ces transformations, nos repères vacillent, les tensions s’exacerbent et le dialogue se fait plus difficile. C’est précisément dans ces moments qu’il faut oser la Dispute !

La Dispute, c’est le refus du silence et du consensus fragile. C’est le courage d’affronter nos désaccords, non pour vaincre l’autre, mais pour comprendre les enjeux de notre époque et chercher une raison commune. À l’heure où les défis sociétaux se multiplient, la Dispute nous oblige à questionner nos convictions, à revisiter notre histoire et à imaginer d’autres possibles.

Après avoir exploré la voiture, l’hôpital, la frontière et la croissance en 2023, l’agriculture et la médecine en 2024, puis la presse en 2025, la présente édition des Disputes s’intéresse à deux fondements de notre vie en société: l’école et le logement.

Deux univers familiers, profondément ancrés dans notre quotidien, mais aussi deux lieux où se cristallisent des questions qui les dépassent largement.

Des ateliers, une balade et deux procès hors norme: une journée pour mettre à l’épreuve nos certitudes et débattre de ce qui nous concerne toutes et tous.

Un bistrot sera ouvert toute la journée dans la salle du Sénat pour assurer l’accueil, faciliter l’information et vous proposer boissons et petite restauration. Vin d’honneur offert par la Ville de Lausanne (niveau 1).

Un projet de l’Association Disputons-Nous, développé avec le concours d’avocates et avocats du barreau vaudois, en association avec les musées du Palais de Rumine, la HEP Vaud et TRIBU architecture.



SAMEDI 7 NOVEMBRE, PALAIS DE RUMINE

Dispute sur l’école

Censée transmettre les savoirs, former les esprits et préparer les générations futures, l’école est l’une des institutions les plus familières de nos sociétés. Elle est aussi obligatoire, évaluée et financée par la collectivité. Mais que doit-elle enseigner, et à quelles conditions ? Quelle place accorder aux nouvelles technologies ? Faut-il apprendre moins pour apprendre mieux ?

Atelier participatif: 13h – 14h dans la salle de médiation de l’exposition Destination archéologie 2

« Qui pense encore ? Une heure de classe à l’ère de l’IA »
L’intelligence artificielle est entrée dans les classes avant même qu’on ait décidé de lui ouvrir la porte. Le corps enseignant y voit tour à tour un assistant précieux et un cheval de Troie ; les élèves, souvent, un raccourci. Lors de cet atelier, (re)prenez place sur les bancs d’école, avec l’IA dans la poche, pour interroger ses effets sur l’activité intellectuelle.

Comment garder des élèves curieux, capables de douter et de chercher, à l’heure où une réponse est à portée de clic ?

Ouvert à toutes et tous, sans prérequis technique. Places limitées, sans inscription. Smartphone bienvenu. En partenariat avec la HEP Vaud.

Procès: 14h30 – 17h à l’Aula (ouverture des portes à 14h15) 3

Longtemps auréolée de prestige, l’École devra répondre de l’affaiblissement supposé des savoirs fondamentaux. On lui reproche également de réclamer des moyens financiers considérables, avant d’en faire un usage pour le moins discutable. Formatage des esprits, contrôle, nivellement par le bas : l’École est-elle allée trop loin ou paie-t-elle pour les contradictions de la société qui l’a façonnée ? À l’issue des plaidoiries, le public, qui fait fonction de jury, rendra son verdict.

Les actes d’accusation et de défense sont disponibles sur disputons-nous.ch

Le procès et ses protagonistes seront croqués en direct par Jo Ted, dessinateur de presse et de bande dessinée.

Accusée: l’École, représentée par Sabine De Vito-Bolla, directrice de gymnase

Président: Me David Raedler

Accusateur: Eric Cottier, ancien procureur général du Canton de Vaud

Défenseure: Me Mathilde Maillard

Témoins: choisis par l’accusation et la défense

À vous de juger ! Balade originale: 17h30 – 18h30 dans les musées de Rumine (départ au niveau 5)

« ASLOCA muséale »
Les spécimens du Naturéum se plaignent depuis de nombreuses années: ils sont à l’étroit, mal logés dans des vitrines aussi vétustes qu’étouffantes. Mais leurs revendications sont-elles légitimes ?

« Sacré Charlemagne ! »
Certaines et certains locataires du MCAH regrettent de n’avoir jamais été à l’école. D’autres en sont ravis, jugeant inutile et anachronique d’apprendre l’anglais ou l’informatique au Néolithique ou au Moyen Âge. Les musées doivent-ils répondre à ces demandes pour le moins... contradictoires ?

Avec: Chantal Ebongué, collaboratrice du Naturéum, Lionel Pernet, directeur du Musée cantonal d’archéologie et d’histoire (MCAH), et « Maître » Benjamin Mischler, comédien d’impro.

Dispute sur le logement

Avoir un toit est un besoin fondamental. Pourtant, le logement se trouve aujourd’hui au cœur d’un marché où la pénurie, la hausse des loyers et la pression sur les locataires font régulièrement débat. Dans de nombreuses régions, l’offre ne suffit pas à répondre à la demande, tandis que les loyers pèsent toujours davantage sur les budgets. Que devient le logement lorsque sa valeur comme bien immobilier prend le pas sur sa fonction première ?

Atelier participatif: 13h – 14h dans la salle Tissot 1

« Le logement ou l’art d’habiter ? »
Prêtre devenu philosophe, Ivan Illich déclarait en 1984 que les humains n’habitent plus ; ils sont logés, dans un environnement planifié, construit et équipé pour eux. Habiter, au contraire, est un art. Nous habitons presque toutes et tous des logements, mais savons-nous réellement qui paie combien, à qui et pour quoi ? En réduisant le logement à un « produit de consommation »,

ne néglige-t-on pas notre capacité à habiter ? Venez échanger avec le pétillant professeur Okatarinatellatchitchix, docteur en droit du bail et Grand Prix de l’architecture du logement 2012.

Dès 16 ans (le professeur jure beaucoup). Places limitées, sans inscription. En partenariat avec TRIBU architecture.

Procès: 19h – 21h30 à l’Aula (ouverture des portes à 18h45) 3

Que se passe-t-il lorsqu’un système transforme la nécessité de se loger en source d’enrichissement ? Et lorsque le toit que l’on paie à prix d’or se révèle humide, insalubre ou dangereux ? Pour les besoins du procès, le Logement est appelé à répondre d’accusations particulièrement graves: extorsion et chantage, usure, contrainte et mise en danger de la vie d’autrui. Le prévenu plaidera-t-il coupable ou saura-t-il convaincre le tribunal qu’il n’a fait que se conformer aux règles du marché ? Public, le verdict vous appartient !

Accusé: le Logement, représenté par François Schoch, entrepreneur, ancien directeur de régies immobilières

Présidente: Me Marie-Pomme Moinat

Accusateur: Me Xavier Rubli

Défenseure: Me Priscille Ramoni

Témoins: choisis par l’accusation et la défense

Les actes d’accusation et de défense sont disponibles sur disputons-nous.ch

Le procès et ses protagonistes seront croqués en direct par Deuhme, dessinateur de presse.

Avec la participation de

Nadir Alvarez, Stéphanie Apothéloz, Tamara Bakir, Stéphanie Bender, Carine Bonsack, Yves Burnand, Océan Bussard, Eric Cottier, Deuhme, Samuel de Vargas, Sabine De Vito-Bolla, Chantal Ebongué, Lionel Eperon, Hélène Faignot, Steve Federiconi, Laurent Guidetti, Mathilde Maillard, Benjamin Mischler, Marie-Pomme Moinat, Laurent Moreillon, Lionel Pernet, David Piot, David Raedler, Priscille Ramoni, Xavier Rubli, Belen Sampayo, François Schoch, Jo Ted, Myriam von Arx et toutes les personnes impliquées de près ou de loin qui ne sont pas mentionnées ici.

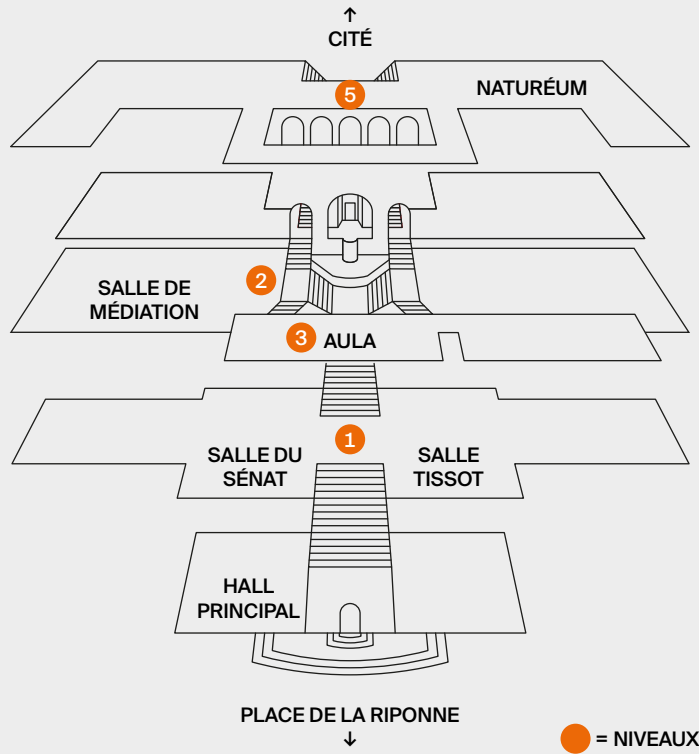
Vous souhaitez (re)voir les procès des précédentes éditions ? Rendez-vous sur le site disputons-nous.ch

Infos pratiques

Palais de Rumine
Place de la Riponne 6
1005 Lausanne

* Dans la limite des places disponibles.
Les horaires sont susceptibles d’être modifiés.
Nous vous invitons à consulter régulièrement le site disputons-nous.ch

Plan des salles



Envie de soutenir les Disputes ? Scannez le QR code ou utilisez l’IBAN ci-dessous pour nous aider à poursuivre nos initiatives. Merci !



ASSOCIATION
DISPUTONS-NOUS
TWINT

CH75 0076 7000 S555 7059 9
Association Disputons-Nous (ADN)
1096 Cully

Avec le soutien de

Michael Lunt



En partenariat avec

